

COMMUNE DE SEBAZAC-CONCOURS

Conseil municipal du 03 février 2021



Mairie de
SÉBAZAC-CONCOURS

Département de l'Aveyron
République française
Arrondissement de Rodez / Canton Rodez Nord
Rue du Salès – 12740 SEBAZAC-CONCOURS
Tel. 05 65 74 90 42

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil

En exercice : 23	
Présents : 18	
Conseillers ayant donné procuration : 2	
Conseillers absents non représentés : 3	
<hr/>	
Votes pour : 17	
Vote contre : 3	
Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un et le trois février et à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sébazac-Concourès, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Mme CAYLA Florence, Maire.

Conseillers présents : 18

ARNAL Michel, AYGALLENQ Elisabeth, BOUCHET Didier, CAYLA Florence, CHARIOT Pascale, COSTECALDE Jérôme, FLAMMARION Chantal, FORESTIER Régis, JARRIGE Françoise, MAZARS Marie-Hélène, MAZARS Patrick, PICASSO Alain, PONS Franck, POURCEL Marie-Lou, RESSEGUIER Nathalie, RIVIERES Patrice, SIGUIER Agnès, VILLEFRANQUE Nathalie.
Formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers ayant donné procuration : 2

BLANQUET Carole à RESSEGUIER Nathalie
NAYRAC Bernard à ARNAL Michel

Conseiller excusé : 1

BANYIK Franck

Conseillers absents : 2

ARNAL Fabienne, BERTRAND Brice,

Secrétaire de séance :

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame RESSEGUIER Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

3 / 03.02.2021 - MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE VIDEO-PROTECTION – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD)

RAPPORTEUR : Mr FORESTIER Régis

Monsieur FORESTIER Régis, adjoint aux finances, expose à l'assemblée que la Collectivité souhaite mettre en place un système de vidéoprotection visant à prévenir les actes de malveillance sur certains secteurs de la commune. En effet, ce dispositif est un moyen de prévention et contribue à la protection des personnes et des biens. Il est un appui aux forces de sécurité dans le cadre d'enquêtes.

Un diagnostic a été sollicité afin d'étudier l'opportunité d'installation des caméras. Le référent sûreté du Groupement de la Gendarmerie de Rodez, qui apporte un conseil technique, va établir un diagnostic ainsi qu'une analyse de sécurité.

Dans un premier temps, le déploiement de la vidéoprotection sur la commune se ferait sur les sites suivants :

- Ecole Sylvain Diet à Sébazac
- Autour des salles polyvalentes

Sur le plan financier, l'enveloppe prévisionnelle globale pour la mise en place est de 73 646.46 € HT. La Maîtrise d'œuvre d'exécution est estimée à 6 800.00 € HT.

Monsieur FORESTIER précise que cette opération pourrait être aidée financièrement par :

- l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) – Opérations de sécurisation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 17 voix pour et 3 voix contre (A Picasso, J Costecalde, A Siguier)

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 251-2 du Code de la sécurité intérieure,

Vu les orientations pour l'emploi des crédits du Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance (FIPD 2021)

Considérant le projet de mise en place du dispositif de vidéoprotection sur le territoire de la commune de Sébazac-Concourès,

Considérant que des subventions peuvent être accordées pour la création de système de vidéoprotection dans le cadre du FIPD,

Considérant que le projet est estimé à 80 446.46 € HT

DECIDE :

- ✓ *D'approuver le projet du dispositif de vidéoprotection,*
- ✓ *D'autoriser Madame le Maire à solliciter l'obtention de la subvention détaillée ci-dessus auprès de l'Etat au titre du FIPD 2021,*
- ✓ *D'habiliter Madame le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision,*
- ✓ *D'indiquer que la présente délibération sera transmise à la Préfète de l'Aveyron.*

Fait à Sébazac-Concourès, les jours, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 4 février 2021

Et publication ou notification le 4 février 2021

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Florence CAYLA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Mise en place d'un dispositif de vidéo-protection - Demande de

Objet de l'acte : subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la
Délinquance (FIPD)

.....

Date de décision: 03/02/2021

Date de réception de l'accusé 04/02/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 2021_10

Identifiant unique de l'acte : 012-211202643-20210203-2021_10-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5 .1

Finances locales

Subventions

attribuées aux collectivités

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 3 - INSTALLATION DISPOSITIF VIDEOPROTECTION - DEMANDE

SUBVENTION FIPD.doc (99_DE-012-211202643-20210203-2021_10-

DE-1-1_1.pdf)

